



« Si l'Enfer existe, OP@LE en tient la comptabilité » !

Notre enquête, réalisée du 6 au 12 mars 2023, renforce l'ALERTE de l'immense majorité de nos collègues. OP@LE, progiciel inabouti, n'est toujours pas en état d'entrer en phase de généralisation.

Nous poursuivons notre positionnement syndical selon un principe de bon sens : seuls les volontaires ont vocation à rejoindre l'expérimentation des phases suivantes.

l'enquête V.T

L'enquête « *qualité de vie au travail* » de notre syndicat a été restituée à l'occasion du Conseil national A&I UNSA du 26 septembre 2022.

Elle mettait déjà en exergue que « *pour la grande majorité des personnels d'administration sur les 4 dernières années, le volume du travail a augmenté et les conditions d'exercice se sont dégradées* ».

Le ministre de l'Éducation nationale s'était saisi de l'invitation à notre conseil national pour affirmer son attention au bien-être des personnels placés sous son autorité, en précisant que « *l'étude que [nous avons] diligentée reflète un même souci de l'attention aux personnes qui paraît désormais essentielle dans toute conduite de politique RH* ».

Son administration centrale et ses services déconcentrés sauront-ils être au rendez-vous de cette attention (intention ?) au moment de décider de la généralisation du progiciel OP@LE ? Au moment où nous rédigeons ces lignes, le doute est encore largement permis... Privilégiera-t-on l'outil ou la personne ?

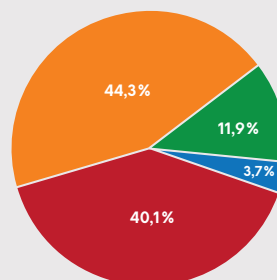
Quels sont les résultats de l'enquête, pour l'essentiel ?

Les 4 principaux problèmes qui ressortent des réponses sont les suivants :

- La surcharge de travail incompatible avec les autres nécessités du service : 73 %
- L'ampleur des tâches liées aux paramétrages et reprises de données : 65 %
- L'ergonomie inadaptée : 54 %
- L'absence de « *hotline* » efficace et les lenteurs techniques : 49 %

À l'issue du questionnaire, ce qu'attendent les collègues de notre syndicat

Au final ce que j'attends de mon syndicat majoritaire :



- Rien de particulier, je suis satisfait des conditions de déploiement du progiciel et souhaite poursuivre son utilisation.
- Qu'il négocie au minimum les conditions des améliorations les plus urgentes du progiciel et les conditions de passage à la version définitive
- Qu'il donne un mot d'ordre de blocage de l'entrée dans le dispositif du reste des 6500 EPLE tant que les améliorations n'auront pas été faites.
- Sans avis.

Assistance, formation et ressources

Surtout l'enquête (qui ne l'imposait aucunement) a permis de récolter de très nombreux et poignants témoignages. *Extraits de ce « cahier de doléances » préservant l'anonymat des auteurs :*

L'ergonomie générale

- « Rien n'est ergonomique dans Op@le ».
- « J'aimerais une uniformisation de l'ergonomie : on ne valide jamais de la même façon ».
- « L'ergonomie est absolument nulle, scandaleusement nulle ».

L'assistance

- « Il faut absolument un service pour répondre aux interrogations des établissements en temps réel. »
- « Compte-tenu des difficultés rencontrées, il faudrait vraiment que nous puissions joindre une hotline (technique et métier) qui nous réponde en direct et nous dépanne au minimum dans la journée ».

Les souffrances (et le mot n'est pas trop fort) au travail

- « Nous sommes désespérés d'être laissés seuls, amenés à bricoler avec ce monstre. »
- « Je vais voir un psy depuis que je suis sur Op@le, c'est une prise de tête ».
- « La généralisation est pour le moins prématurée et contraint les personnels à sacrifier soirées, week-end et vacances. Est-ce acceptable humainement ? »
- « TOUS nos collègues ont des problèmes de tendinites aux poignets, coudes, bras, épaules et ce bien que nos stations de travail soient correctes. »
- « C'est très dur, à la limite de la maltraitance. Je m'étais bloqué l'épaule droite à force de cliquer. »
- « Je pratique ou plutôt j'essaye depuis le 1er janvier 2023. Je n'ai jamais été aussi abattue et en mal-être. »
- « Il faut urgemment entendre que les personnels, cadres compris, sont en grande difficulté et ils n'en peuvent plus. Un tel déploiement ne peut plus reposer sur de la bonne volonté. »
- « Op@le demande un investissement en temps énorme qui ne peut se faire qu'au détriment du temps personnel. »
- « Les douleurs musculaires liées aux clics sans fin me faisaient hurler de douleur le soir. »
- « Notre hiérarchie minimise notre souffrance. »



La communication institutionnelle

- « La capacité du pilotage national à mesurer l'impact délétaire de ce produit relève de l'autisme le plus profond. »
- « Je suis effaré par la lettre qu'envoie l'administration sur Op@le. Complètement hors sol... »
- « J'ai été écœurée de l'écart entre les beaux discours de promotion du logiciel et la réalité des utilisateurs. »
- « Les gazettes Op@le sont une insulte évidente à tous ceux qui utilisent ce logiciel. C'est un tissu de mensonges et de contrevérités. ».
- « Le point le plus scandaleux est sans doute que ces dysfonctionnements majeurs et récurrents soient mis sur le compte de la résistance au changement. »

Les constats, conseils et propositions

- « Surtout ne pas basculer en cours d'exercice comptable. »
- « Obligation de tenir des tableurs EXCEL pour vérifier le logiciel comptable !!! Un comble ! »
- « Op@le, un outil à la base (qui n'est qu'un élément d'une activité, moyen, un instrument) devient tellement conséquent que l'humain en devient son sujet, totalement asservi. C'est le monde à l'envers, on marche sur la tête. »
- « Op@le doit d'abord être amélioré (simplifié) avant d'être imposé, sans cela ça va être un carnage dans les rangs des personnels »
- « C'est un progiciel produit au rabais qui, chaque semaine connaît des avaries. Dans ces conditions, le passage de tous les EPLE de France me semble relever d'une utopie inquiétante. »
- « Un moratoire dans le calendrier de déploiement prévu d'une année au moins est nécessaire afin de reprendre en co-construction les fonctionnalités. »
- « Nos demandes et suggestions d'évolutions rencontrent un silence abyssal ».
- « Que les nouvelles versions installées soient réellement plus performantes que les précédentes. Histoire d'avancer... »
- « Je pense que continuer à déployer Op@le qui met autant de personnes en souffrance, s'apparente à de la maltraitance institutionnalisée. Je souhaite qu'il soit systématiquement demandé l'accord du chef d'établissement, de l'adjoint gestionnaire et de l'agent comptable avant tout passage sur Op@le. »

Les « petites perles » (en-dehors du titre de cet article), histoire de se détendre un peu

- « Bon courage (et nous étions volontaires) ! »
- « Je me demande à quel point mon employeur me déteste pour me donner un tel outil. »
- « J'ai plus l'impression de faire de la spéléologie que de la comptabilité. »

En conclusion

3 témoignages résument bien notre état d'esprit face à cette « remontée de terrain ».

- « Op@le est un rendez-vous manqué de modernisation, faute de mise au point suffisante. Il est devenu un facteur majeur de risques psychosociaux. »
- « Les promesses étaient belles sur le papier. A part quelques Bisounours, personne n'est satisfait ».
- « Le passage en force est inadmissible tant que l'institution ne nous propose pas un outil fiable et opérationnel. Il est scandaleux de culpabiliser les personnels en souffrance. »

La position de A&I UNSA

Notre position syndicale en découle et a été exprimée dès le 16 mars 2022. À ce stade, elle ne varie pas.

Accompagner tous ceux qui refuseront, en l'état actuel du « développement » d'OPALE, d'intégrer les vagues de 2024 ou 2025 : AUCUN « désigné volontaire ».

Très concrètement, les établissements dont les équipes administratives ne sont pas prêtes, ne doivent pas être « positionnés » dans les vagues de 2024 et 2025 par nos collègues : il appartient à l'employeur de prendre ses responsabilités dans le « passage en force » et par voie de conséquence de répondre ultérieurement des dégâts humains qu'il choisira, sciemment et malgré nos alertes, de générer... **Nous saurons alors, ensemble, rappeler les belles promesses ministérielles.**

Fort de cette enquête, A&I UNSA a porté cette ALERTE le 22 mars 2023 devant le Secrétaire général du ministère.

Après les réponses obtenues au début du mois d'avril, 3 points de vigilance persistent :

- 1 • Un calendrier toujours inadapté à la généralisation envisagée. Nous revendiquons le report à janvier 2027 et dans un premier temps, une vague supplémentaire en janvier 2026.
- 2 • Il convient avant toute généralisation de mettre l'assistance au niveau requis. Le ministère exposait cyniquement dans ses propres documents budgétaires pour 2023 que « *parallèlement, il a été identifié un besoin d'assistance non prévu initialement [et qu'] en effet le MENJ n'a actuellement pas la capacité d'absorber des vagues de déploiement de plusieurs centaines d'établissements à la fois* ». Des mesures correctives nous ont été communiquées. Nous attendons de mesurer leur effectivité qui conditionne sur ce point la légitimité du ministère à prétendre à la généralisation de l'outil.
- 3 • Il a été demandé de « *systématiser un dialogue préalable nourri entre les services et les établissements* ». Nous serons vigilants à ce que cessent l'infantilisation et le caporalisme développés par certaines académies à l'endroit de nos collègues. Les EPLE et leurs personnels doivent être considérés et entendus !

Le secrétariat national et les sections académiques A&I UNSA se tiendront aux côtés de tous celles et ceux de nos collègues qui auraient besoin d'accompagnement dans cette phase délicate de leur vie professionnelle. > eple@aeti-unsa.org



Manuel Vidal
Secrétaire national
EPLÉ